



# interliaisons

24 ET 25 SEPTEMBRE 2012

## Comité Général de l'UCR-CGT

OCTOBRE  
2012  
N° 84

- **POINTS DE RENCONTRE** *Débatte avec les retraités...* page 2
- Communiqué du collectif Femmes de l'UCR-CGT page 3
- Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle pages 4 à 13
- Rapport de la commission "réflexions et propositions" Hélène Salaün pages 14 à 19
- Rapport syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle Chantal Petitjean pages 20 à 23
- **Communiqué de l'UCR-CGT** page 24

### LES PERMANENCES DE L'UCR-CGT

Du 2 au 4 octobre

Françoise Lichière

André Fernandez

Du 9 au 11 octobre

Hélène Salaün

Jacques Lefèvre

Contact : 01 48 18 87 52 ou 01 48 18 32 11 • En cas d'absence : le 01 48 18 87 56

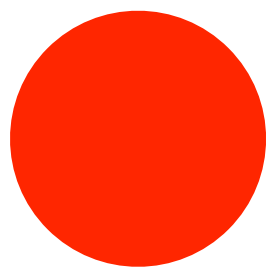
**N°171 de Vie Nouvelle** : NOTRE DOSSIER : ACTION UNITAIRE DU 11 OCTOBRE ET SYNDICALISATION. Une interview exclusive de François Thiéry-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT **ET NOS PAGES SANTÉ, CONSOMMATION, JURIDIQUE, CULTURE ET LOISIRS PAGE 10**

Octobre 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

■ 4 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR  
■ 11 : MANIF. NATIONALE UNITAIRE  
■ 18 : 9h/16h : CE de l'UCR  
■ 25 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR

Novembre 2012						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

■ 8 : Toute la Journée - Bureau de l'UCR  
■ 22 : 9h/16h : CE de l'UCR

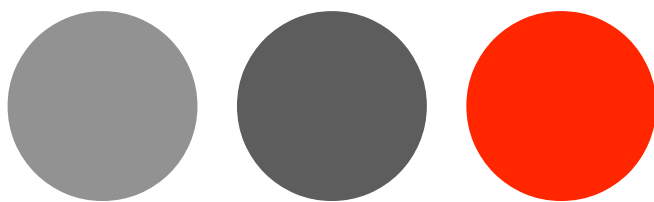


**Pouvoir d'achat - Autonomie - Santé  
au cœur de l'action  
du 11 OCTOBRE 2012**

**1000 raisons de débattre**

**1000 raisons de se  
syndiquer**

**1000 raisons de lire  
Vie nouvelle**



**1000**

**points de rencontre**



# Communiqué du collectif Femmes retraitées de l'UCR-CGT

## LES FEMMES RETRAITÉES DOIVENT SE FAIRE ENTENDRE !

Après l'élection de François Hollande, nous avons eu le plaisir de constater qu'enfin on redonnait aux femmes un ministère des Droits des femmes ! Il s'était également engagé à former un gouvernement paritaire. C'est chose faite. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre de François Hollande, compte 17 femmes et 17 hommes.

Faut-il se réjouir ? Toute progression de la place des femmes dans les lieux de décision et de pouvoir est source de satisfaction. Il ne fait pas de doute que cette mesure est à saluer, mais sans conteste, c'était sans doute la plus facile à prendre... Car aujourd'hui, le bilan des 100 jours nous fait déchanter et ne semble pas avoir fait accélérer nos revendications. On constate en effet que le décalage est toujours aussi important entre les hommes et les femmes, pour ne citer que :

- inégalité dans les salaires, on est encore loin du « à travail égal, salaire égal », donc inégalités dans les retraites,
- retour à la retraite à 60 ans à taux plein avec prise en compte des congés maternités, revenir à la bonification de un an par enfant pour le calcul des retraites, changer les conditions d'attribution des pensions de réversion,
- retour au calcul sur les 10 meilleures années d'activité,
- assurer un réel minimum garanti pour les pensions de la Fonction Publique (les salariés les plus pauvres sont en majorité des femmes),
- stopper les disparitions de services publics notamment dans les milieux ruraux où résident souvent les femmes seules et âgées, etc. **Nos revendications sont nombreuses !**

La Cour des comptes vient de sortir un rapport dont les conclusions nous font bondir quant à sa version de la situation des retraités en France et particulièrement la situation des femmes retraitées ou veuves. Les mesures proposées par la cour des comptes pour récupérer 5 milliards d'euros sur le dos des retraités vont s'ajouter aux mesures fiscales qui viennent d'entrer en vigueur (décidées par le précédent gouvernement et que le nouveau Président de la République et gouvernement veulent maintenir), tels que la suppression de la ½ part (dont on sait qu'elle concerne majoritairement les femmes) et le gel des barèmes ont pour conséquence d'augmenter excessivement l'impôt sur le revenu, ou de faire payer des retraités qui n'avaient jamais payé d'impôts, sans compter les conséquences sur la suppression de l'exonération ou l'augmentation de la taxe d'habitation ou foncière, la redevance télévision, l'augmentation du montant à charge des aides à domicile, etc... la liste est longue !

Il faut donc comme auparavant ne rien attendre de ce gouvernement et prendre en main nos revendications qui restent fortes. Particulièrement pour l'augmentation des pensions et du pouvoir d'achat, pour une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité Sociale, pour l'accès aux soins.

**LE 11 OCTOBRE LES FEMMES RETRAITÉES DOIVENT PARTICIPER MASSIVEMENT À LA MANIFESTATION À PARIS OU DANS LEUR LOCALITÉ. DANS LE MÊME TEMPS, INTERPELLER LES ÉLUS QUI DÉCIDENT DU SORT DES RETRAITÉS : DÉPUTÉS, SÉNATEURS, CONSEILS GÉNÉRAUX ET RÉGIONAUX, AFIN DE SIGNIFIER LEUR MÉCONTENTEMENT.**

Montreuil, le 25 septembre 2012

1

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

La période des vacances est terminée pour une majorité, même si cela n'est pas vrai pour nombre de retraités profitant de l'arrière saison.

Malheureusement, faute de moyens, nombreux sont ceux qui n'ont pu partir en vacances et ce, à tout âge. Un dossier de la NVO parle de 27 millions. Néanmoins c'est la rentrée.

Une rentrée sociale particulière en raison de la crise et de ses conséquences sociales, mais aussi parce que les conditions politiques ont changé.

Le monde du travail a largement contribué à la victoire de la majorité actuelle. Au second tour, François Hollande a bénéficié des suffrages de 53% des salariés du privé qui se sont exprimés et de 65% de ceux du public (sondage IPSOS Buisness consulting pour Le Monde).

Les Français ont voté pour une autre politique économique et sociale, les attentes sont fortes, même si nombreux sont ceux qui ne se font pas d'illusions... mais de là à s'engager dans des actions collectives, à croire dans les possibilités de changer vraiment... il y a de la marge.

C'est là que nous avons l'essentiel de notre travail : gagner à l'engagement du plus grand nombre dans l'action revendicative. C'est vrai pour les actifs comme pour les retraités.

Aujourd'hui, il nous faut créer le rapport de forces nécessaire à la concrétisation du changement.

Tandis que les plans sociaux s'accumulent, les retraités s'appauvrissent : 500 000 d'entre eux ont repris le chemin des « petits boulots ». Les centres d'action sociale communaux tirent la sonnette d'alarme : plus de 60% des CCAS voient augmenter les demandes d'aide de personnes âgées disposant de moins de 1 100 euros par mois. Tous attendent des mesures fortes et ne peuvent que s'interroger en voyant pas moins de 10 Ministres faire le déplacement aux Universités d'été du MEDEF pour rassurer les patrons sur les intentions du Gouvernement.

Comme l'a déclaré Bernard Thibault : « Le Gouvernement devra s'apercevoir qu'il ne peut pas être d'accord avec tout le monde... avec le MEDEF qui prône plus de flexibilité, un abaissement du coût du travail et avec les salariés actifs ou retraités qui ont besoin de moyens pour vivre et de sécurité des parcours professionnels et des parcours de vie ».

C'est bien la question du partage des richesses créées qui est posée. Le fait qu'elle soit posée partout dans le monde ne nous interdit pas de faire bouger les lignes en France et en Europe.

Sans une mobilisation importante, cela ne se fera pas ou trop à la marge. C'est à cela que nous travaillons.

Nous allons donc aborder trois points :

- Quelques mots sur la situation et les chantiers en cours, les mesures gouvernementales.
- Les temps forts d'action.
- Les élections dans les TPE.

### I – LA SITUATION

Nous allons aborder rapidement 7 points :

1. Une situation de l'emploi dégradée.
2. L'enjeu du pouvoir d'achat.
3. La santé en chantier.
4. La perte d'autonomie.
5. Le Traité européen et sa ratification.
6. Le budget 2013.
7. Les autres chantiers.

#### *Une situation de l'emploi très dégradée.*

Le chômage ne cesse d'augmenter et pas une semaine ne passe sans l'annonce de restructurations, fermetures d'entreprises, suppressions d'emplois dans les services publics.

L'Economie a détruit plus d'emplois au 2<sup>e</sup> trimestre qu'elle n'en a créé. Ainsi, on constate un solde négatif de 11 700 emplois pour le secteur marchand. Et ce ne sont pas les derniers

2

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

événements chez Peugeot avec la fermeture jugée inéluctable du site d'Aulnay par un rapport gouvernemental qui va inverser la tendance.

Pas plus que les mesures d'accompagnement des salariés du volailler Doux pour lesquels le Gouvernement se contente d'utiliser les dispositifs existants sans projet pour l'avenir industriel du secteur. Une réunion se tient à Rennes ce jour.

Alors que le nombre de chômeurs est en augmentation continue depuis plus d'un an, que le taux de chômage risque d'atteindre 10% d'ici la fin de l'année, 4 mesures visent à redresser la situation :

- l'abrogation partielle de la Loi TEPA,
- les emplois d'avenir,
- le contrat de génération
- la négociation sur la sécurisation de l'emploi.

1 - L'abrogation partielle de la Loi TEPA est une bonne chose pour l'emploi. La défiscalisation des heures supplémentaires jouait contre l'emploi. Toutefois, la CGT constate que le texte est encore à améliorer.

2 - Le projet de Loi sur les emplois d'avenir a été voté par les députés. Fin septembre, le projet est au Sénat. Ainsi, les 150 000 emplois d'avenir sont sur les rails... Les jeunes sont la priorité affichée du chef de l'Etat, néanmoins le financement de ces contrats à durée indéterminée reste modeste : 500 millions d'euros prévus en 2013. L'enjeu de la formation de ces jeunes reste entier.

Jusqu'à l'adoption du texte, nous devons rester vigilants. Un amendement déposé en catimini permettait l'association du CDD saisonnier à un contrat d'avenir. Il a heureusement été retoqué au Sénat. Toutefois, selon Agnès Naton, certains points du projet de Loi restent opaques, notamment le fait que les agences d'intérim puissent souscrire des contrats d'avenir et sur le fait que les contrats peuvent être rompus à l'initiative seule de l'employeur.

3 - Le contrat de génération, présenté comme une mesure phare de la lutte contre le chômage des jeunes et des seniors, est négocié par les partenaires sociaux.

Négociation nécessairement difficile face à un Patronat à l'offensive qui martèle que la flambée du chômage serait due au « coût du travail trop élevé » et à la « rigidité du marché du travail ».

4 - C'est dans ce contexte que le Président de la République a demandé aux partenaires sociaux de négocier à la fois plus de sécurité pour les salariés et plus de flexibilité pour les entreprises.

Négociation pour le moins délicate qui devra aboutir d'ici la fin de l'année, faute de quoi le Gouvernement proposera une Loi.

Le Ministre du Travail a remis le document d'orientation de la négociation. Dans ce texte, où les mots qui fâchent comme flexibilité ont été évités, le Ministre invite à inventer une voie entre « déréglementation » et « surréglementation ».

Quatre pistes sont proposées aux partenaires sociaux :

1. Comment adapter les entreprises aux chocs conjoncturels tout en préservant les salariés ?
2. Comment favoriser les CDI ?
3. Comment faciliter les procédures de licenciements ?
4. Comment développer les discussions en amont avec les partenaires sociaux sur les évolutions à long terme de l'entreprise ?

Déjà le MEDEF refuse de faire de la taxation des contrats courts un sujet de la négociation, il veut d'abord des garanties sur la flexibilité.

La CGT va participer aux négociations, mais en restant lucide sur le discours patronal et sa volonté de gagner plus de flexibilité.

Dans cette phase de négociations aux conséquences lourdes pour les salariés et pour les retraités, puisque la situation de l'emploi conditionne les recettes de la Sécurité sociale,

3

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

seule une mobilisation forte des salariés et des retraités peut faire pencher la balance du bon côté.

### *L'enjeu du pouvoir d'achat.*

Le pouvoir d'achat, c'est une préoccupation importante. Le niveau des salaires et des pensions baisse, alors que les dépenses contraintes augmentent.

La retraite médiane se situe autour de 1 100 euros par mois. Avec la précarité qui touche de nombreux salariés et la baisse du taux de remplacement du salaire lors du départ à la retraite, pour les nouveaux retraités, la retraite médiane tombe à 850 euros par mois... Bien au-dessous du seuil de pauvreté. Or, retraite médiane veut dire que 50% des intéressés touchent moins que ces chiffres.

L'UCR a mis à disposition des écrits sur le sujet et le pouvoir d'achat est au cœur de l'action du 11 octobre.

Pour l'instant, certes, la prime de rentrée scolaire a apporté une aide appréciée aux familles, le SMIC a été revalorisé, mais bien peu, « une pichenette » dit-on en Normandie ! Le prix des carburants a fait l'objet d'une autre « pichenette »... Mais les difficultés demeurent pour la majorité des salariés et retraités... d'autant que les mesures du Gouvernement précédent concernant l'impôt sur le revenu entraînent une augmentation pour les retraités assujettis à l'impôt et, surtout, nombre de retraités, jusqu'alors non imposables, le deviennent avec les conséquences que cela a sur d'autres exonérations...

Les feuilles d'impôt viennent d'arriver... Des retraités viennent nombreux dire leur désarroi aux services des impôts. Nombre d'entre eux devront emprunter pour régler leurs impôts s'ils n'obtiennent pas un échelonnement de leur montant.

Le Gouvernement, quant à lui, semble vouloir pérenniser les mesures en 2013.

Alors que 80% des revenus du Capital échappent à l'impôt, c'est sur la fiscalité des retraités que le débat est lancé.

Faire participer davantage les retraités à l'effort budgétaire demandé aux Français ? « La question n'est pas taboue » affirme le Ministre de l'Economie sur RTL.

La Cour des comptes sort opportunément un rapport où les retraités sont jugés privilégiés et propose de supprimer les 10% d'abattement de la déclaration pour l'impôt sur le revenu et d'aligner le taux de CSG des retraités sur celui des actifs.

Certes, après une semaine de commentaires sur le sujet, Jean-Marc Ayrault affirme qu'il n'en sera rien pour 2013. Dont acte.

Mais... si on ne parle plus de TVA sociale, la question de la CSG revient en force. Une « CSG sociale » pour financer la Sécurité sociale et la perte d'autonomie.

On parle d'augmentation de la CSG, de compensation pour garantir le pouvoir d'achat des actifs, mais rien sur le pouvoir d'achat des retraités. Cela est d'autant plus d'actualité que l'alignement de la CSG des retraités sur le taux des actifs reste à l'ordre du jour.

Ainsi les retraités imposables verraient leur taux passer de 6,6% à 7,5% et des retraités non imposables de 0 à 3,8%. Seuls les plus pauvres seraient exonérés. Sans compter que l'idée d'élargir la contribution « solidarité autonomie » (jour de travail gratuit) et d'y assujettir les retraités, soit une contribution de 0,3%, est aussi sur la table.

La cotisation maladie est aussi évoquée. Ainsi Bertrand Fragonard, ex-Président du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, vient de publier « Vive la protection sociale », ouvrage dans lequel il affirme qu'une taxation des retraités lui paraît légitime... puisque pour lui les retraités français sont mieux lotis que les autres salariés et que les retraités de l'Union européenne.



4

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

Enfin Didier Migaud préconise d'augmenter de 0,06 points par an la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale). Une décision à prendre dès le PLFSS 2013.

Bref une perte de pouvoir d'achat considérable pour nombre de retraités... voire pour tous. L'UCR a exprimé son désaccord dans un communiqué bien repris par la Presse.

Un communiqué UNL/Jeunes CGT/UNEF et UCR-CGT doit sortir pour exprimer le désaccord des ces Organisations sur l'opposition permanente jeunes/vieux.

L'UCR participera les 12 et 13 novembre à la Conférence « La lutte contre la pauvreté ».

C'est dans ce contexte que nous vous proposons de débattre d'une nouvelle campagne de l'UCR sur le pouvoir d'achat des retraités.

### **La santé en chantier.**

Lors de son discours au CESE, le Président de la République a évoqué une nouvelle Loi de santé publique. Les dégâts de la dernière Loi « Hôpital-Patient-Santé-Territoires » (HPST) sont importants, une nouvelle Loi serait donc bienvenue... Reste à conquérir un contenu susceptible de redresser une situation assez catastrophique.

Beaucoup de retraités ont regardé avec inquiétude les derniers reportages à la télévision montrant la surcharge de travail des internes dans les hôpitaux et les risques d'erreurs médicales que cela induit.

Marisol Touraine ouvre le chantier de l'hôpital, mais sans toucher à la Loi HPST. Elle affirme pourtant que « l'hôpital n'est pas une entreprise » et souhaite restaurer la notion de service public hospitalier dans la Loi pour la Sécurité sociale. Trois groupes de travail sont mis en place. Les travaux devront être terminés à la fin de l'année, s'ouvrira alors une période de négociations avant la présentation d'une Loi « même si des premières mesures réglementaires pourront être prises dès le début 2013 ».

Ainsi le débat s'engage sur l'hôpital, sur le PLFSS (Plan de financement de la Sécurité sociale).

L'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (l'ONDAM) va être arrêté.

Il doit évoluer de façon significative, si nous voulons avoir une réponse positive à nos revendications.

Il est nécessaire de préserver l'emploi, or la situation est grave. Par exemple, les politiques précédentes ont conduit l'AP-HP (Hôpitaux de Paris) à supprimer 4 000 emplois dont 50% de personnel soignant en trois ans.

Les premiers chiffres avancés : 2,7% d'augmentation ne permettent pas de maintenir les moyens humains existants. Selon la Fédération de la Santé CGT, il faut au moins 3,2% et, pour une remise à niveau du système, il faudrait 8%.

L'action revendicative en lien avec la campagne « Sécu » CGT est donc à l'ordre du jour, d'autant que la réponse aux besoins des personnes âgées hospitalisées c'est d'abord du temps humain.

Autre frein à l'accès aux soins : les dépassements d'honoraires.

Des médecins s'élèvent contre ces pratiques de plus en plus répandues, mais d'autres tentent d'imposer leurs pratiques.

Des négociations sur le sujet redémarrent au Ministère de la Santé.

Entre 1990 et 2010, le niveau moyen des dépassements est passé de 25 à 54% par rapport au tarif Sécu. Si les négociations n'aboutissent pas avant mi-octobre, la Ministre annonce des mesures législatives.

C'est donc bien le moment pour nous d'intervenir, afin de peser dans ce débat.

### **La perte d'autonomie : une Loi en vue.**

Le Gouvernement présentera un projet de Loi dans la première moitié du quinquennat et celui-ci exclura tout financement privé.

5

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - *Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle*

Le projet de Loi s'orientera autour de trois axes : prévention, adaptation de la société et accompagnement des personnes en lourde perte d'autonomie.

C'est ce que promet la Ministre Michèle Delaunay et on ne peut que se réjouir de ces déclarations, mais tout reste à faire et si nous voulons une Loi qui prenne vraiment en compte nos revendications, nous devons continuer à intervenir sur le sujet, d'autant que la Ministre exclue toute « convergence vieillesse-handicap ».

Elle précise d'autre part que le dispositif ne sera pas « un 5<sup>e</sup> risque pris en charge par la Sécurité sociale à côté de la famille, de la maladie, de la retraite et des accidents du travail ». Donc pas de recours à des financements privés mais, semble-t-il, pas non plus à la Sécurité sociale...

On a besoin de se faire entendre.

D'autant qu'en attendant 2014, les assurances ne perdent pas leur temps. Ainsi, la Fédération française des sociétés d'assurances indique, le 5 septembre dernier, que le nombre de personnes couvertes par une garantie dépendance a augmenté de 6% en 2011, soit 1,7 millions de personnes couvertes.

Parmi les chiffres donnés par FFSA, notons que la cotisation annuelle moyenne est de 358 euros, soit environ 30 euros par mois pour une garantie très encadrée (dépendance totale ou partielle). La rente dépendance moyenne est 584 euros par mois.

Ainsi sur une Loi assurant la prise en compte de la perte d'autonomie, il est nécessaire de poursuivre nos initiatives et d'expliquer les enjeux.

D'autant que, si pour 2013, le Premier Ministre a affirmé que les prélèvements obligatoires sur les revenus des retraités ne seront pas alourdis... pour la suite, il laisse entendre que les retraités seraient mis à contribution pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

L'alignement du taux de CSG des retraités sur celui des actifs rapporterait 1,2 milliards d'euros selon la Cour des comptes... et c'est une option défendue de longue date par la CFDT.

La prise en compte de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale et le financement de cette nouvelle prestation restent donc à conquérir.

*La ratification du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG).*

Signé le 2 mars 2012 par les chefs d'Etats de l'union européenne, amendé d'un volet « croissance » bien modeste et qui ne change rien ni sur le fond, ni d'un point de vue de la maîtrise par les peuples des choix économiques et budgétaires, ce Traité doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Il s'agit de concrétiser la discipline budgétaire... la règle d'or. Pour cela, le Conseil constitutionnel ayant indiqué que la Constitution n'avait pas à être modifiée, c'est un projet de Loi qui est discuté dès la mi-septembre, projet de Loi autorisant la ratification du pacte budgétaire européen.

De nombreuses Organisations politiques, associatives, des économistes critiquent ce Traité et s'y opposent.

Des associations, syndicats, partis politiques dont le Front de Gauche appellent à une manifestation le 30 septembre pour obtenir un référendum sur le sujet.

La CGT, opposée au Traité, a élaboré après l'assemblée de rentrée un texte argumentaire à destination des Organisations et une pétition est proposée. Support pour s'adresser aux parlementaires dans les départements.

Nous avons toute notre place à prendre dans cette bataille. Inscrire cette campagne au plus près des retraités avec nos arguments de syndicalistes.

Dès janvier, la CES exprimait son désaccord avec le Traité.



6

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

Avec la CES, nous exigeons un contrat social pour l'Europe. La résolution de la CES des 5 et 6 juin réaffirme l'appréciation des syndicats européens, à savoir :

- nous soutenons les politiques économiques coordonnées et l'objectif d'assainissement des finances publiques,
- nous déplorons les mesures de gouvernance économique qui menacent les acquis sociaux, étouffent le développement durable, la relance économique et l'emploi, détruisent les services publics.

« Notre combat contre les clauses de ce Traité peut-il être conditionné au résultat d'une consultation référendaire sur le sujet » s'interroge Agnès Le Bot dans son rapport lors de l'assemblée de rentrée confédérale.

Certes, 66% des sympathisants du PS et 80% de ceux du Front de Gauche y sont favorables selon un sondage publié en août... mais aussi 75% des sympathisants de droite... Quelle communauté d'approche, d'intérêts ? Le Front national annonce une campagne et des actions contre ce Traité sur des bases bien sûr opposées aux Organisations progressistes.

C'est donc bien à partir de nos revendications, de nos responsabilités vis-à-vis des salariés retraités qu'il nous faut aborder la période et les sollicitations qui nous sont faites.

C'est sur cette base que la CE du 6 septembre a décidé d'une campagne CGT. Nous y avons toute notre place.

Le 19 septembre, le Premier Ministre a présenté au Conseil des ministres le « paquet européen » qui comprend trois volets :

1. Le projet de Loi autorisant la ratification du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire.
2. Le projet de Loi organique relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques.

3. Le pacte européen pour la croissance et l'emploi adopté au Conseil européen de fin juin.

C'est de tout cela qu'il nous faut débattre et, avec l'aide de la pétition CGT, aller trouver nos Elus pour leur exprimer nos désaccords.

Vendredi, CGT/FSU/Solidaire et UNEF ont signé un texte commun réaffirmant leur opposition à la ratification du Traité jugé économiquement inefficace et socialement injuste.

### *Le budget 2013 et la « règle d'or ».*

Le projet de Loi de finances sera présenté au Conseil des Ministres le 26 septembre, une semaine après le projet de Loi autorisant la ratification du pacte budgétaire européen...

Si le pacte est ratifié, ce budget devra donc être conforme à la règle d'or, soit le retour à l'équilibre des finances publiques.

Déjà pour trouver les 64 milliards d'euros d'économies estimées nécessaires par l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) pour respecter les engagements, il était envisagé pour 2013 :

- Côté dépenses :
  - Une réduction de 2,5% des effectifs des Ministères non prioritaires.
  - Une diminution de 7% des dépenses de fonctionnement et d'intervention de l'Etat.
  - Une limitation de la progression des dépenses de l'assurance maladie à 2,7%.
  - Le gel des dotations de l'Etat aux collectivités.
- Côté recettes :
  - La pression fiscale sera alourdie dans le cadre d'une fiscalité plus juste (taxe à 75% sur les revenus au-dessous du million d'euros par exemple), mais il reste beaucoup d'incertitudes sur les mesures qui seront proposées.

Sous la pression de l'opinion publique, le Président de la République, lors d'une interview télévisée le 9 septembre, a précisé le calendrier

7

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

pour 2013 et parle lui de 30 milliards d'économies : 10 milliards de dépenses en moins et 20 milliards d'impôts supplémentaires.

Déjà la taxe à 75% sur les revenus au-dessus du million d'euros est écornée puisqu'elle inclut CSG et RDS, elle est donc de 67% effective.

François Hollande se dit déterminé, dans le cadre d'un « agenda 2014 », à lutter contre la dette et le chômage et promet des résultats d'ici un an.

Il a évoqué la mise en place de la banque publique d'investissement et la réforme du financement de la protection sociale.

Au-delà des deux années à venir, c'est toute la stratégie de sortie de crise qui est interrogée.

L'OFCE indique que cette stratégie « est pour le moins risquée car elle ne prend pas la mesure de la crise qui menace l'Europe aujourd'hui ».

Enfin, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, ancien directeur de la banque mondiale, estime que l'Europe court à sa perte en persistant à mener des politiques d'austérité.

« Pour sauver l'Europe, on va tuer l'Europe... Aucune grande économie ne s'est jamais sortie de la récession grâce à l'austérité. L'austérité est un mythe pur et simple » a-t-il déclaré sur TV5, RFI et Le Monde, dimanche 2 septembre.

### *Autres chantiers en cours.*

- **Un projet de Loi « logement »** examiné au Sénat le 11 septembre, puis à l'Assemblée nationale, afin de prendre des mesures d'urgence pour le logement social.

- **La Conférence environnementale.**

Elle s'est ouverte les 14 et 15 septembre. Cinq tables rondes ont eu lieu :

- La transition énergétique.
- La biodiversité.
- Les risques sanitaires et environnementaux.
- La fiscalité écologique.
- La gouvernance environnementale.

- **Les Etats généraux de la démocratie territoriale.**

Une réunion préparatoire aura lieu dans chaque département en septembre.

Des réunions nationales sont prévues les 4 et 5 octobre au Sénat et à la Sorbonne avec 900 élus locaux.

Un projet de Loi de décentralisation sera déposé fin 2012 avec la création d'un Haut Conseil des territoires.

Cela ne vous a pas échappé... les projets de Lois sont nombreux, ainsi que les chantiers ouverts. Mais ce qui peut nous interroger c'est le peu de cas qui est fait de l'avenir des 15 millions de retraités, de la révolution démographique et ce que cela devrait entraîner comme réflexions et projets pour construire la société pour tous les âges que nous appelons de nos vœux.

Pire, l'opposition des retraités et des jeunes générations prend de l'ampleur dans les divers rapports publiés ce mois.

Lors de notre dernier Congrès, nous avons affirmé que deux enjeux fondamentaux marqueraient le début du 21<sup>e</sup> siècle : les enjeux environnementaux et les enjeux liés au vieillissement de la population.

L'un est abordé, l'autre est ignoré ou du moins laissé aux initiatives des collectivités territoriales.

Aussi, nous vous proposons d'être plus offensifs sur le sujet en faisant partager nos analyses au plus grand nombre. Un 4 pages vous est proposé pour y aider.

Construire une société pour tous les âges est plus que jamais nécessaire.

## II – LES TEMPS FORTS DE L'ACTION

- **Le 9 octobre : action pour la défense de l'emploi industriel.**

Décidée à la mi-mai par près de 200 Organisations syndicales européennes de l'industrie, dont 7 de la CGT, cette journée d'action prend une dimension particulière au

8

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

regard de la multitude de restructurations et fermetures de sites industriels annoncées.

Journée pour une relance de l'industrie en France et en Europe, et plus particulièrement pour la défense de l'emploi industriel.

Sept grandes manifestations sont prévues : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse, Epinal.

Compte-tenu de la situation, d'autres secteurs vont se joindre à cette bataille.

Des retraités ont décidé d'y participer dans les régions et dont du 9 un point d'appui pour le 11 octobre.

Lorsqu'une usine ferme, c'est toute la vie d'une région qui est impactée.

Un emploi industriel de perdu, c'est plusieurs emplois induits qui disparaissent. C'est aussi moins de recettes pour les collectivités territoriales et pour la Sécurité sociale. C'est donc moins d'argent pour nos caisses de retraites, moins de moyens pour répondre à nos revendications.

Un vrai débat sur l'avenir de l'industrie est donc nécessaire et nous concerne, que l'on soit retraité de l'industrie ou d'ailleurs.

### • L'action des retraités du 11 octobre.

Quelques enseignements de la réunion téléphonique du 5 septembre :

Elle confirme que, pour beaucoup de camarades, ce n'est pas une rentrée ordinaire.

Bien que début septembre, la rentrée sociale est déjà engagée dans nombre d'USR et UFR avec une volonté de réussir le 11 octobre.

Quelques questions sont posées sur l'action du 9 octobre et celle du 11 mais, le plus souvent, la participation de retraités au 9 est envisagée comme point d'appui pour le 11. Plutôt complémentarité qu'opposition.

De nombreuses manifestations sont prévues en régions avec, pour beaucoup, des délégations à Paris.

La conférence téléphonique a permis d'insister sur la nécessité d'être nombreux à Paris, seuls quelques départements ont décidé de tout axer sur la manifestation parisienne. Pour exemple, la Loire-Atlantique s'engage sur un objectif de 1 000 participants. 10 cars ont déjà été commandés.

Cela reste une exception, les objectifs étant plus souvent entre 50 et 100 participants à la manifestation parisienne.

Il semble nécessaire également de mieux préciser les objectifs des Franciliens. Les difficultés liées à l'âge des manifestants, au financement d'un tel déplacement sont souvent évoquées.

La question de l'unité est aussi présente. Les réticences des autres Organisations pour se rendre à Paris sont connues.

Donc une bonne prise en compte par les militants, mais des questions demeurent notamment sur l'unité. Rappelons que la manifestation du 11 octobre est la seule initiative unitaire prévue en cette rentrée.

C'est dans ce contexte que s'est tenue l'inter-UCR le 7 septembre.

CFDT, FO, CGC, CFTC, UNSA et FGR-FP étaient présents et ont confirmé leur accord pour l'action du 11. Toutefois, FO n'appelle pas, mais laisse libre la participation de ses adhérents et, pour tous, l'objectif reste l'action locale.

Une Conférence de presse de tous, même FO, est prévue le 8 octobre pour annoncer le 11 octobre.

Pour la manifestation parisienne, une banderole de tête est prévue avec nos trois revendications : pouvoir d'achat, santé, autonomie et une prise de parole est prévue à 14H et confiée à la CGT.

Le parcours de la manifestation est arrêté entre Sèvres-Babylone et l'Assemblée nationale.

Enfin, l'action, point d'appui pour la syndicalisation, est abordée notamment par les UFR tant il apparaît que la syndicalisation est un élément à part entière du rapport de force.

9

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

Donc le 11 s'annonce comme une journée importante pour les retraités.

Déjà certains posent la question de l'après 11 octobre.

Au regard de ce que nous venons d'évoquer, il est nécessaire d'inscrire nos actions dans la durée. Nous vous proposons d'en débattre.

Il est nécessaire de nous exprimer sur la réalité du monde retraité... les 14% de retraités vivant au-dessous du seuil de pauvreté, mais aussi tous ceux que l'on qualifie de nantis, comme s'il était honteux de vivre dignement après avoir travaillé et cotisé afin d'assurer par un salaire socialisé les moyens de vivre sa retraite.

Nous vous proposons d'impulser :

- Une nouvelle campagne « pouvoir d'achat » pour informer, lever les interrogations de nombreux retraités, mettre en avant nos revendications...
- Des initiatives en direction des Elus.
- D'initier à nouveau des débats sur l'évolution démographique, le vieillissement, construire une société pour tous les âges et s'exprimer sur le sujet.

### III – LES ELECTIONS DANS LES TPE

Elles concernent 4 611 800 inscrits dont un million en Ile-de-France.

Elles concernent les salariés que nous côtoyons :

- 1 400 000 sont dans l'Artisanat,
- 1 000 000 salariés du particulier employeur,
- 700 000 dans le Commerce de proximité,
- d'autres dans l'Industrie ou les professions libérales (secrétaires médicales de nos médecins par exemple).

C'est une première et ces élections serviront pour calculer la représentativité de la CGT parmi ces salariés, mais aussi en général.

Ensemble, nous avons besoin d'un syndicalisme CGT fort, surtout dans la période que nous vivons.

Les retraités côtoient beaucoup les salariés des TPE, certains sont employeurs.

Gagner une participation au vote est primordial. 25% des salariés votent aux prud'hommes... pour les TPE, la participation attendue est moindre : 10% annoncés... chaque salarié gagné au vote est donc important.

Les UL organisent la campagne. De nombreux militants retraités participent notamment aux points de rencontre dans les rues commerçantes, dans les quartiers...

Il nous faut gagner la participation de tous nos syndiqués. Si chaque syndiqué gagne 1 voix, c'est gagné pour la CGT

Nous vous proposons donc de faire une adresse aux syndiqués retraités, avec un courrier à nos sections, afin que chacun dans sa famille, chez lui, dans son quartier gagne cette voix.

Les élections se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre avec un vote informatique ou par correspondance.

Donc une rentrée qui s'annonce active avec des militants engagés sur de nombreux fronts : initiatives locales, actions des 9 et 11 octobre, syndicalisation, diffusion de Vie nouvelle et, pour certains, les élections dans les TPE.

Reste à gagner l'engagement de tous nos syndiqués dans ces initiatives et pour la syndicalisation dans cette période inédite où un nombre important de dossiers sont sur la table et un nombre, non moins important, de Lois sont inscrites au calendrier de cette fin d'année et de 2013.

Ceci alors que le Patronat mène une bataille acharnée à l'instar de Bernard Arnault voulant démontrer, en prenant la nationalisé belge, le danger pour la France de taxer les riches.

## 10 COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012 - Rapport sur l'actualité : Annie Bertelle

Ceci aussi, disons-le, alors que la situation de crise est présente dans tous les esprits et où les efforts nécessaires sont présents dans la tête de nombreux retraités.

Nous avons du pain sur la planche. C'est bien parti, mais tout reste à faire. Alors bon courage à tous !

**Vie** MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE  
DES RETRAITÉS CGT  
**nouvelle**

# N° 171

**NOTRE DOSSIER : C'EST L'ACTION UNITAIRE DU 11 OCTOBRE ET LA SYNDICALISATION.** Avec une interview exclusive de François Thiéry-Cherrier, secrétaire général de l'UCR-CGT  
**ET NOS PAGES SANTÉ, CONSOMMATION, JURIDIQUE, CULTURE ET LOISIRS**

### COMMANDE (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : .....

Organisation ou section : .....

Adresse : .....

.....exemplaire(s)

11 € de frais de port pour 25 exemplaires

CHÈQUE À L'ORDRE DE VIE NOUVELLE :  
263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Commandes : Corinne Scheidt : 01 48 18 84 30





# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

**1**

## Commission "Réflexions et Propositions" : Hélène Salaün

### Préambule :

La situation de nos forces organisées est une préoccupation majeure pour notre UCR.

Le constat fait, année après année depuis notre dernier Congrès, est que, loin de nous renforcer -ce qui ne serait que la traduction mathématique de l'arrivée à l'âge de la retraite de dizaines de milliers de retraités issus de la génération des baby-boomers- nous sommes moins nombreux aujourd'hui qu'en 2010.

Nous ne pouvons rester passifs face à cette situation. Si elle devait continuer, c'est la crédibilité même de notre syndicalisme qui serait en jeu.

Pour tenter d'y remédier, la Commission exécutive du 8 décembre 2011 a mis en place une Commission, « Réflexions et Propositions », chargée de proposer aux militants de nos différentes structures, des éléments de réflexions et des pistes de travail pour trouver le chemin du renforcement.

### **Pourquoi cette Commission alors que les objectifs qui lui ont été fixés figurent dans nos résolutions de Congrès ?**

Nous le savons, entre l'objectif affiché et la mise en application de nos décisions de Congrès, il faut souvent du temps, mais ce temps commence sérieusement à manquer !

Il nous faut mettre à profit la période qui nous sépare de notre prochain Congrès, qui aura lieu à la fin du premier trimestre 2014, du 24 au 28 mars, pour engager partout un profond débat sur le besoin d'un syndicalisme pour les retraités, l'activité à déployer et les structures pour l'organiser.

Il nous faut trouver, durant cette période et à partir de nos analyses et orientations de

Congrès, largement partagées, des solutions qui nous aident à enrayer la perte des adhérents et nous inscrivent dans une dynamique de renforcement.

Cela devient une priorité pour toutes nos structures, car, faute de combattants en nombre suffisant, les actions que nous serons amenés à engager auront beaucoup de difficultés à atteindre l'ampleur nécessaire pour gagner sur nos revendications.

### **Nous avons donc besoin de travailler, ensemble, la concrétisation de nos décisions de Congrès.**

Vous trouverez dans vos dossiers la fiche transmise à la Commission exécutive du 13 septembre qui a eu à traiter de ce sujet. Ce document reprend quelques-unes des réflexions et des pistes de travail proposées par la Commission. Toutes n'ont pas été étudiées au fond, encore. Elles le seront progressivement, si le Comité général les valide.

Je vais donc me limiter, dans cette intervention, à mettre le phare sur les quelques points plus aboutis et qui ont fait l'objet de premiers débats à la CE.

Deux grands thèmes ont été traités en priorité car au cœur de la problématique :

La spécificité du syndicalisme des retraités dans un premier temps, puis son organisation.

Nous nous sommes appuyés, pour ce premier point, sur le superbe travail effectué par l'UCR et impulsé par notre ami Henri Chevé, sur la révolution démographique et les besoins de construire une société pour tous les âges. Ces analyses ont été les supports à nos travaux de Congrès. Il n'est sans doute pas inutile de revenir sur tout ce que cela induit pour les retraités qui ont vu



# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

2

**La syndicalisation : Hélène Salaün**

leur population croître en nombre -et cela va s'amplifier durant les prochaines décennies- cet accroissement s'accompagnant d'une augmentation de la durée de vie et de la durée de vie en bonne santé (enfin nous l'espérons et nous battons pour cela).

Ces évolutions de la société ont des conséquences pour notre UCR qui, rappelons-le, a été créée en 1969.

On ne construit pas une organisation syndicale de la même manière lorsque l'espérance de vie est de quelques années ou si elle est de quelques dizaines d'années. Les besoins des retraités ne sont plus les mêmes.

Le syndicalisme de « continuité » en lien exclusif avec son passé professionnel n'est plus celui qui va permettre la prise en compte et la satisfaction des besoins au quotidien de la population retraitée. Elle va devoir, désormais, créer son rapport de force sur les lieux de vie, avec les autres retraités qui l'entourent, affronter d'autres interlocuteurs que l'employeur pour tout ce qui fait son quotidien.

C'est ce que nous avons dit et écrit dans nos documents de Congrès et c'est à partir de ces constats et analyses qu'il nous faut construire l'outil adapté aux besoins particuliers de cette population.

La Commission n'est donc pas partie de rien.

Elle s'est appuyée, outre les travaux des deux derniers Congrès, sur ceux des journées d'été de 2008 et de cette année. Les Interliaisons n° 38 et le tout récent n° 83 reprennent les introductions et les synthèses de leurs travaux, vous les avez certainement lus avec attention pour préparer ce Comité général.

La Commission a également enrichi sa réflexion des expériences mises en place dans quelques départements. Nous vous proposons d'en débattre tous ensemble aujourd'hui.

**Il va sans dire, mais il n'est pas inutile de le faire, la Commission n'a pas vocation à définir les revendications.**

Les réflexions et pistes de travail que je vais reprendre ici n'ont d'autres ambitions que d'aider à la réflexion commune.

Il ne s'agit donc pas, aujourd'hui, de décider des propositions qui seront faites au prochain Congrès, mais d'explorer quelques voies possibles, susceptibles de nous aider à atteindre notre objectif de renforcement de **la syndicalisation des retraités au sein de l'UCR-CGT.**

**La démarche :**

Comme je l'ai dit, la Commission a rencontré quelques USR afin de confronter et enrichir ses idées et analyses avec celles des militants de ces structures. Il a manqué de temps et de disponibilités pour rencontrer les camarades des principales UFR comme nous l'avions projeté. Nous aurons l'occasion de le faire dans les mois qui viennent.

Essayer de trouver des solutions imposait que nous dressions, dans un premier temps, un tableau de ce qui pouvaient être des obstacles à l'épanouissement de notre syndicalisme.

Rien que nous ne connaissions déjà, mais cela a permis de mettre en exergue les points où il nous fallait porter nos efforts.

**Notre première et grande difficulté est la persistance de la non reconnaissance de notre syndicalisme.**

# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

3

## La syndicalisation : Hélène Salaün

La grande majorité de la population retraitée méconnaît notre syndicalisme. Mais aussi, nous souffrons toujours, au sein même de la CGT, d'un déficit de reconnaissance, non pas de notre existence, mais du rôle de notre syndicalisme, de sa spécificité et de son utilité. Pour trop de militants encore, il n'est que marginal, sentimental voire anecdotique.

Le travail accompli par nos camarades au sein de la Direction confédérale a permis un début de prise en compte par la Confédération, ce qui a permis un travail auprès des UD. La continuité syndicale a ainsi fait l'objet, çà et là, de rapports, de discussions, parfois de décisions de plans de travail, mais il nous faut gagner la pérennité de cette démarche et surtout qu'elle se généralise et descende là où se trouvent les syndiqués, dans les structures professionnelles.

Or, il faut bien le constater, le syndicalisme retraité n'est toujours pas perçu dans les syndicats d'entreprises comme un élément structurant indispensable de l'action syndicale. Je ne m'étends pas sur cet aspect de nos difficultés, nous l'avons longuement analysé dans nos Congrès, nos réunions et tout récemment encore, nos journées d'été.

Nous avons pourtant avancé, même si ce n'est pas encore suffisant, sur la continuité syndicale et les besoins de mettre en place des plans de travail avec les syndicats d'actifs.

Il nous semble que dans nos rencontres avec les syndicats, une dimension supplémentaire devrait faire l'objet de discussions, avec la continuité syndicale : **la continuité revendicative.**

En effet, la nécessité de poursuivre l'activité syndicale à la retraite ira plus facilement de soi, si nous parvenons, d'une part à convaincre les responsables des syndicats d'intégrer systématiquement dans leur activité, la dimension interprofessionnelle, intergénérationnelle et territoriale de nombre de revendications qui influent sur les conditions de vie au quotidien des salariés, telles que : pouvoir d'achat, conditions de travail, santé, logement, transports, services publics..., d'autre part à afficher les succès obtenus par les actions des retraités.

Le fondement de tout engagement dans l'action syndicale est la perspective de faire aboutir les revendications. Il est donc primordial que les salariés encore dans l'entreprise, comme les retraités qui n'y sont plus, identifient l'UCR comme le syndicat porteur et défenseur de leurs revendications et que c'est avec lui qu'ils pourront les faire aboutir.

Ce travail sur le caractère intergénérationnel et territorial de bien des revendications avec nos camarades actifs. Cela ouvrirait, en outre, des axes de travail commun entre nos UFR et syndicats retraités d'entreprises et les USR, autre insuffisance que nous avons pointée.

Ainsi, la demande de réouverture d'une gare, la création d'une nouvelle ligne de bus, d'un centre d'accueil de soins, le maintien d'un service de proximité, la prise en compte des problèmes de santé liés à l'activité exercée ... que de thèmes revendicatifs qui justifient un travail commun de nos syndicats avec ceux des cheminots, des transports, de la santé et des organismes sociaux, des territoriaux ....

Des actions réunissant, sur un bassin de vie actifs et retraités, unis dans une

# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

4

La syndicalisation : Hélène Salaün

revendication commune pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, feraient connaître notre syndicalisme tant auprès des actifs que des retraités.

Cela ne pourrait qu'aider à une meilleure continuité syndicale, mais aussi à gagner de nouveaux adhérents dans la population.

Cette plus grande visibilité rendrait plus facile et plus efficace l'organisation de nos 1 000 points de rencontres.

**C'est une première proposition de discussions.**

**Comment s'organiser pour aider à une syndicalisation de masse ?**

Notre dernier Congrès a rappelé que c'était là où vivaient les retraités que se créaient les besoins, naissaient les revendications. En conséquence, c'est sur les lieux de vie qu'ils devaient pouvoir trouver l'organisation pour les défendre.

Il a également précisé qu'il ne s'agissait pas d'opposer les activités des sections professionnelles à celles des multipro, mais de parvenir à une mise en commun de nos collectifs militants, de nos forces syndicales dans leurs diversités.

**L'organisation qu'il nous faut mettre en place doit être adaptée à l'activité que nous souhaitons déployer pour tous les niveaux de revendications, locaux, départementaux, régionaux ou nationaux.**

Les structures n'ont de sens que pour cela. Est-ce bien le cas de celles dans lesquelles nous évoluons ?

Il a semblé à la Commission que notre organisation actuelle ne répondait qu'imparfaitement à nos objectifs de Congrès. Il nous faut concevoir une autre organisation, plus en phase avec les besoins

de rassemblement des retraités sur leurs lieux de vie, pour élaborer, débattre des revendications avec eux et organiser l'action pour les faire aboutir.

Pour reprendre la formulation d'Henri CHEVE lors des journées d'été de 2008 : « Il nous faut évoluer pour avancer ».

Comme il ne s'agit pas de rayer d'un trait de plume ce qui existe, il nous faut trouver les voies d'une adaptation, d'un passage sans heurts, de l'existant à une autre organisation qui permettent de ne pas détruire ce qui fonctionne, même avec beaucoup d'insuffisances.

Il nous faut donc préserver les voies d'alimentation de l'UCR en adhérents, c'est-à-dire par les organisations professionnelles, en développant la politique de continuité syndicale et revendicative et pérenniser ce travail commun.

Mais nous savons aussi que, si pour une partie des retraités qui va aller en diminuant en raison de l'éclatement des structures professionnelles, le lien avec l'entreprise a encore un sens, pour beaucoup d'autres, il n'est plus que « sentimental » (le plaisir de retrouver des anciens compagnons de travail, de garder un contact avec son ancienne profession). Pour d'autres encore, et ils vont être de plus en plus nombreux, ce lien est inexistant.

Et, quel qu'il soit, il ne permettra pas de résoudre les problèmes qui se posent à eux, désormais dans leur vie quotidienne, à commencer par le plus vital d'entre eux : le pouvoir d'achat.

La désindexation des pensions sur les salaires et leur indexation sur le coût de la vie contraint les retraités à des actions

# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

5

La syndicalisation : Hélène Salaün

spécifiques pour préserver et améliorer leur pouvoir d'achat.

Ce 11 octobre en est un exemple.

Nous nous sommes donnés comme objectif d'organiser, non pas d'anciens salariés, mais de nouveaux retraités, pour les aider à prendre toute leur place dans cette nouvelle phase de leur vie.

Il ne s'agit, bien évidemment, pas d'ignorer ou nier les liens qu'une partie importante de nos syndiqués ont avec leur ancienne profession. Ils perdureront, mais ne modifient pas cette réalité :

Qu'ils aient été fonctionnaires, cheminots, métallos, électriciens, gaziers, employés de commerce, ... ils vont avoir besoin d'une organisation qui leur est propre pour défendre leurs intérêts « vitaux » : pouvoir d'achat, accès à la santé ... Mais va aussi pour prendre en compte des besoins nouveaux nés sur leurs lieux de vie, dans leur environnement proche.

C'est dans son quartier, dans sa ville ou son village que le retraité pourra mettre en commun avec les autres syndiqués CGT et avec la population, ses préoccupations, ses revendications et ses interventions.

**Il doit pouvoir trouver une réponse à l'ensemble de ses besoins dans une même organisation.**

**C'est ce syndicat-là que nous revendiquons d'être.**

**Alors, comment faire ?**

Quelques exigences ont été pointées :

- Avoir des lieux d'accueil de proximité pour aider à la syndicalisation et à l'activité syndicale. Ceci a été rappelé de façon insistante par beaucoup de camarades lors des journées d'été.

- Faire que l'adhésion à la CGT soit une formalité simple, que le retraité ait été syndiqué ou non, qu'il ait eu une activité professionnelle ou non. Ce n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. Le passage obligé par la section professionnelle ou le syndicat « retraités multipro » ne permet pas de répondre à toutes les situations.

- Concevoir la mise en place d'une organisation simplifiée, en phase avec les statuts de la CGT, moins gourmande en structures donc en militants. Car quelle que soit l'organisation choisie, il faudra des femmes et des hommes pour l'animer, la faire fonctionner. Nous savons combien nous manquons de militants pour assurer toutes nos tâches, alors, trouvons l'organisation qui permette de ne pas nous disperser afin d'être efficaces pour les retraités et d'assurer l'avenir de notre UCR.

## Deuxième proposition.

Nous vous proposons de mettre en débat les moyens de parvenir à ces objectifs par la création de syndicats de retraités de proximité, regroupant tous les syndiqués quelles que soient leurs origines professionnelles, ex salariés ou non. Ces syndicats pourraient être rattachés aux UL, là où elles existent, permettant ainsi un lien revendicatif avec les actifs.

L'USR départementale dont il faudrait, sans doute, revoir le fonctionnement regrouperait l'ensemble de ces syndicats de lieux de vie.

Dans ce schéma, il reste à travailler avec les UFR comment organiser le travail commun entre les deux niveaux d'organisation dans les départements, et faire que leurs militants trouvent leur place dans l'activité sur les lieux de vie. Ce comité général et la présence de nos camarades de ces structures peut être



# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

24 et 25 Septembre 2012

6

La syndicalisation : Hélène Salaün

l'occasion de mettre en place un cycle de rencontres pour une réflexion sur ce sujet.

La commission exécutive du 13 septembre propose que des expériences de créations de syndicats de retraités tels qu'exposés plus haut, soient menées dans les départements qui le souhaitent. Cela ne veut pas dire création de syndicats départementaux de retraités.

Des camarades nous ont fait part d'expériences initiées dans leurs départements et qui s'inscrivent dans cette démarche. Il serait intéressant d'étudier avec eux les résultats, les avancées obtenues ou les échecs enregistrés et leurs causes.

Le Secrétaire général se propose d'aller rencontrer toutes les USR, durant la période qui nous sépare du prochain Congrès en priorisant celles qui rencontrent les plus grandes difficultés, afin de leur apporter toute l'aide nécessaire pour que nous parvenions à progresser tous ensemble.

Nous avons conscience que nous n'allons pas trouver aujourd'hui la recette miracle que nous cherchons depuis notre dernier Congrès. Nous avons une grande année pour le faire et nous sommes condamnés à réussir sauf à faire le constat, en 2014, d'avoir perdu 4 ans dans la mise en application de nos orientations.

Rattraper une partie de notre retard est le but des pistes de réflexion faites par la Commission.

Qu'elles soient acceptées ou rejetées, elles doivent permettre de nous faire sortir du cadre formaté dans lequel, parfois, nous enfermons nos réflexions, pour imaginer un chemin qui nous amène à notre objectif.

**Etre ce syndicat fort de dizaines de milliers d'adhésions, connu et reconnu par tous les retraités, respecté par toutes les instances décisionnelles, totalement intégré dans la vie confédérale.**



Rendez-vous sur le site : [www.ucr.cgt](http://www.ucr.cgt)

**1**

# COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

*24 et 25 Septembre 2012*

**Syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle : Chantal Petitjean**

**Cher-e-s Camarades,**

Il nous a semblé important de faire un point avec vous sur les questions de syndicalisation et de la diffusion de Vie nouvelle, car nous constatons toujours une érosion de nos forces organisées et une perte d'abonnements à notre magazine.

Sans occulter la réflexion de la Commission « réflexions et propositions » dont nous avons débattu ce matin, nous devons continuer à faire le bilan de la situation.

Une des difficultés, lorsque nous abordons dans notre organisation la question de la syndicalisation, est que nous considérons tous que c'est un enjeu essentiel, constitutif de notre rapport de force, qu'elle n'est donc ni à coté, ni en dehors de la stratégie de la CGT, mais totalement intégrée à celle-ci.

Pour autant elle demande à être traitée en tant que telle, car elle ne peut se contenter de déclarations d'intentions ou de postures. Elle demande des mesures, des dispositions précises et concrètes pour nous mettre en situation de reconquête et de conquête des forces organisées.

Avec l'actualité revendicative, émerge de nouveau la question de la relation entre le rapport des forces et l'existence d'un syndicalisme d'adhérents.

Le nombre de syndiqués ne peut plus être considéré comme une annexe au rapport de forces il est constitutif de celui-ci.

Le renforcement est affaire de nombre de syndiqués qui renvoie à une démarche d'organisation, non seulement ouverte, mais à la recherche de la syndicalisation du plus grand nombre.

Pour autant, les hommes et les femmes qui rejoignent la CGT ne se résument pas une affaire de statistiques. Avec eux se pose la question de l'organisation qui leur est offerte.

De ce point de vue, le 49<sup>ème</sup> Congrès a porté une ambition au regard du rapport de force à construire : être une organisation en capacité d'offrir aux salariés actifs, retraités, privés d'emploi, quelle que soit leur situation, un espace, un partage d'idée, de débat, d'implication, d'articuler aspirations individuelles et cadre collectif d'intervention syndicale nécessaire à la conquête du progrès social.

## **Notre état de syndicalisation : où en est-on ?**

Ce qui caractérise la CGT, au niveau confédéral il y a une grande stabilité de nos forces organisées malgré un dynamisme au niveau des adhésions qu'il nous faut conforter, avec un taux de syndicalisation qui décline sous l'effet de l'augmentation de la population active et des retraités.

Chez les actifs entre 1991 et 2008, nous sommes passés d'un taux de syndicalisation CGT des salariés de 2,5% à 2,3% et une augmentation de 9% du nombre de syndiqués pour une augmentation de 18% des salariés.

Chez les retraités entre 1991 et 2008, nous sommes passés d'un taux de syndicalisation de 1,5% à 0,9% et une perte de 31% du nombre de syndiqués retraités pour une augmentation de 24% des retraités.

On le voit bien, chez les retraités, on perd en taux de syndicalisation, mais aussi en nombre de syndiqués. Nous avons besoin de prendre les choses en main car il ne semble



2

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

*24 et 25 Septembre 2012*

**Syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle : Chantal Petitjean**

pas que notre perte de syndiqués se stabilise, mais continue de chuter.

La décroissance de notre syndicalisation est un handicap certain pour permettre de progresser socialement et garantir aux retraités actuels et futurs des conditions de vie décentes.

Il faut nous appuyer sur une évidence. Pour répondre aux besoins sociaux et sociétaux de notre temps, pour répondre aux besoins énormes et diversifiés de trois générations de retraités, pour peser d'un poids décisif dans la satisfaction des revendications, nous devons faire de la syndicalisation et du déploiement de nos forces organisées une priorité de leur activité quotidienne.

**La syndicalisation doit être au cœur de notre stratégie syndicale et un axe de la qualité de vie syndicale.**

Développer une activité syndicale à partir des revendications spécifiques et diversifiées des retraités, et créer les conditions de leur appropriation par chacune et chacun, constitue la raison d'être du syndicalisme retraité. Celui-ci puise son rayonnement et son efficacité au travers des syndiqués qui, selon leur situation, leur âge, leur capacité physique et intellectuelle, sont une caisse de résonance pour faire grandir le mouvement social.

**La conception de ce syndicalisme retraités, des forces que nous devons déployer pour constituer un rapport de force gagnant, nécessitent de développer une syndicalisation massive des retraités. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en investissant les lieux de vie des intéressés et mener une activité syndicale de proximité.**

Il y a un peu plus d'un an au Comité général de janvier 2011, nous lançons une grande campagne de syndicalisation axée sur la continuité syndicale et le renforcement de l'UCR.

Sur la continuité syndicale, il y a pas ou peu d'évolution, mais plusieurs milliers de syndiqués restent syndiqués chez les actifs. Nous y travaillons avec l'Espace « Vie syndicale » confédéral et nous aurons l'occasion d'y revenir.

L'été dernier, nous avons réalisé avec l'Espace « Vie syndicale » confédéral un véritable état des lieux des retraités en France et par région. Rapport démographique du régime général, évolution des adhérents depuis 1991, montant de la pension moyenne brute par âge et par sexe, l'ASPA et le nombre de retraités (allocation solidarité des personnes âgées), le nombre de retraités et adhérents en territoire rapporté à la population, le nombre de bases et d'adhérents dans CoGiTiel et CoGÉTise, les adhérents par profession, dans les UD en ayant plus de 1 500 et dans les 25 plus grosses UL, la connaissance des syndiqués, sexe, âge moyen, catégorie, ancienneté dans la CGT, moyenne de timbre par carte, abonnés de Vie nouvelle rapporté au nombre d'adhérents par profession, et nombre de retraitables par fédération et par union départementale, autant de données qui sont d'ores et déjà à notre disposition.

Nous avons proposé d'organiser des réunions régionales avec la présence de la région, des secrétaires d'UD à la vie syndicale, des USR, des membres des UFR en régions, des membres de la CE de l'UCR sur la question de la syndicalisation et sur la base des états des lieux réalisés. Ces réunions avaient pour objectifs de bâtir des

**3**

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

*24 et 25 Septembre 2012*

**Syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle : Chantal Petitjean**

plans de travail tant sur la continuité syndicale que sur le renforcement de la CGT retraités. Où en somme-nous ?

Malgré cela, nous n'avons guère avancé, car si nous regardons **les chiffres** nous avons de quoi être inquiets car ceux-ci **montrent une érosion constante du nombre de syndiqués**, en effet :

- ✓ En 2009 nous comptabilisons 115 467 FNI soit moins 288 par rapport à 2008.
- ✓ En 2010, 114 792 FNI soit moins 675 par rapport à 2009.
- ✓ En 2011, 109 239 FNI soit moins 5 461 par rapport à 2010.

Pour autant, le retard constaté en 2011 est à mon avis tout a fait rattrapable si nous nous en donnons les moyens. En effet :

- ✓ 12 UFR et 35 USR, 4 régions sont d'ores et déjà en avance ou égale au nombre de FNI réglés en 2010.
- ✓ 4 UFR et 14 USR ont moins de 10 FNI de retard.
- ✓ 7 UFR et 36 USR, 6 régions ont entre 11 et 100 FNI de retard.
- ✓ 8 UFR et 11 USR, 11 régions ont plus de 100 FNI de retard.

Je vous rappelle que le solde du matériel 2011 va être fixé au 31 décembre 2012, c'est-à-dire dans un peu plus de trois mois, il y a donc tout lieu de faire accélérer les règlements à CoGÉTise. Force est de constater que nous avons du mal à mesurer l'évolution des plans de travail, où en est-on des réunions avec les syndicats d'actifs sur la continuité syndicale et sur les plans de travail renforcement ? Nous avons besoin de prendre des dispositions d'organisation dans

les prochaines manifestations, notamment le 11 octobre prochain.

**La syndicalisation doit être au cœur de notre stratégie syndicale et un axe de la qualité de vie syndicale.**

### **Sur la diffusion de Vie nouvelle.**

Elle est en baisse. Malgré la rencontre des diffuseurs de décembre 2010 et la forte progression qui a suivi, nous sommes revenus à la situation de 2010. Il est indéniable que la perte des abonnements de cette année est due au manque de souscriptions. En effet, si le nombre de suppressions reste dans la moyenne des années précédentes, le nombre d'abonnés nouveaux est en chute libre.

Un travail important s'est engagé, pendant l'été sur le croisement des données, fichiers des FNI et de la diffusion de Vie nouvelle au niveau de chaque base de retraités.

Ce travail comporte sûrement des anomalies ou des erreurs, car des noms, des adresses, des affectations à tel ou tel syndicat ou diffuseur sont des sources d'erreurs possibles.

En face des sections de syndiqués répertoriées à CoGÉTise, nous avons essayé de repérer les correspondants de Vie Nouvelle.

Cela dit, les premiers résultats sont probants et concrets et vous pouvez constater un nombre important de syndiqués qui ne sont pas abonnés à Vie nouvelle.

Nous avons envoyé un courrier, la semaine dernière, aux sections ayant au moins 5 FNI et moins de 70% d'adhérents abonnés. Cela représente (sans FNME et Finances publiques) 2 214 bases.

**4**

## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UCR-CGT

*24 et 25 Septembre 2012*

**Syndicalisation et diffusion de Vie nouvelle : Chantal Petitjean**

Afin de nous aider dans notre travail, nous vous demandons d'appuyer notre démarche auprès des sections et les inciter à abonner leurs syndiqués.

N'hésitez pas à nous faire remonter les résultats obtenus et ou les difficultés rencontrées.

Vous trouverez dans les enveloppes qui vous ont été remises hier un tableau croisé des sections de votre organisation accompagné d'une note explicative et du modèle du courrier envoyé aux sections.

Les UFR et USR auront à examiner les données et nous leur demandons d'appuyer et suivre cette démarche vers les sections.

Nous espérons que le croisement des données FNI/Vie nouvelle sera bien pris en compte par les organisations et que cela sera utile à notre diffusion.

La question de l'abonnement à Vie Nouvelle doit être à l'ordre du jour de nos réunions et de nos assemblées générales. Il doit être considéré comme un élément important de la mobilisation des retraités pour la défense de leurs revendications spécifiques.

Certaine de votre attachement à la vie de notre magazine et à la bataille des idées qu'il diffuse, nous souhaitons que les 45 000 syndiquées non abonnées à Vie Nouvelle viennent grossir le nombre de lecteurs réguliers de notre journal.

En souhaitant revenir à un prochain Comité général avec des chiffres en progression tant sur la syndicalisation que sur la diffusion de Vie nouvelle, je vous laisse la parole.





## Communiqué de presse de l'UCR-CGT

### ***La solidarité intergénérationnelle OUI, l'impôt NON !***

L'Union Confédérale des Retraités CGT est opposée au choix du Gouvernement de créer une contribution supplémentaire de 0,15% sur les revenus imposables des retraités.

Selon le Gouvernement, cette contribution servirait à financer la CSA (contribution de solidarité mise en place par le Gouvernement Raffarin après la canicule de 2003), puis, à partir de 2014, pour financer le futur projet de Loi sur la dépendance.

Ce qui revient à dire clairement que cette Loi sera financée par l'impôt et non par les cotisations sociales. Cette Loi ne se fera donc pas dans le cadre de la Sécurité sociale, sauf à ce que dans le futur, la Sécurité sociale soit financée par l'impôt.

De plus, des milliers de retraités seront, pour la première fois, imposables en 2013, du fait du gel du barème sur l'impôt, cela après le gel voulu par le précédent Gouvernement (Fillon) pour l'année 2012.

Le pouvoir d'achat des retraités subit et subira une véritable baisse.

Si cette contribution serait demain de 0,15%, de combien sera-t-elle dans les prochaines années ? N'oublions pas que les taux d'imposition sont révisables annuellement. De plus, une contribution de 0,15% pour les retraités et de 3% pour les salariés, cela est nettement insuffisant pour financer une véritable aide à l'autonomie et faire face à cet enjeu de société.

**Les retraités ont dès lors une raison supplémentaire de manifester leur mécontentement le 11 octobre prochain.**

*Montreuil, le 1<sup>er</sup> octobre 2012*